

## SYSTEME DE SANTE DANS LE MONDE

### 1. Introduction

Les populations espèrent à une meilleure santé et chaque pays dispose d'un mode d'organisation pour répondre à la demande de santé. Cette organisation coordonne l'activité des professionnels de santé avec celle des différents partenaires contribuant au financement du système de soins. Cet agencement complexe est **le système de santé**.

### 2. Définition

**Le système de santé** est l'ensemble des activités dont la fonction primordiale est de **Promouvoir, Protéger, Restaurer et Maintenir la santé (OMS 2000)**

### 3. Objectifs d'un système de santé

- **Restauration de la santé** : distribution des soins à l'individu malade.
- **Prévention** : ensemble des mesures qui visent à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies et des accidents.
- **Promotion de la santé** : ensemble des moyens destinés à augmenter le capital santé de la population.
- **Education pour la santé** : mettre à la portée de tous l'information nécessaire à des choix adaptés à la santé présente et future.

### 4- Moyens du système de santé

- **Institutions et ressources** qui interviennent en matière de **santé** et qui fournissent des **soins** formels (médecins, cliniques, hôpitaux et pharmacies), des soins informels (guérisseurs traditionnels, ...)
- **Services de la recherche**
- **Financement et gestion des dépenses liées à la santé** : par les moyens de lutte et de promotion de la santé (politique sanitaire), le déploiement et la formation des ressources humaines et par les outils de la recherche scientifique.

**Les moyens du** système de santé sont : les structures, les matériels, les hommes et l'organisation.

### 5- Caractéristiques d'un système de santé

- **Global**, ne néglige aucun objectif (prévention)
- **Efficace**, techniquement et économiquement **Accessible**,
- **Géographique** : Le système de santé doit être proche de la population, la distance entre la communauté et les structures constitue un critère d'appréciation du système de santé.
- **Economique** : Le droit à la santé constitue un des principes fondamentaux des droits de l'homme, le coût ne devant pas lui faire obstacle.

- **Acceptable** : le système de santé doit avoir l'assentiment (accord, consentement volontaire) de la population.
- **Planifiable et évaluable** : le rôle de la **planification** est de déterminer les ressources disponibles pour satisfaire les besoins et choisir les solutions adéquates à modifier la situation et par la suite **évaluer** ce qui a été entrepris.
- **Souple et modifiable** : le système de santé doit pouvoir **s'adapter à toute situation nouvelle** imposée par le type de morbidité, le progrès technologique et les conditions socio - économiques.

## 6- Les différents systèmes de santé

Les systèmes de santé sont caractérisés par leur extrême diversité, deux (02) principaux types de systèmes : **Centralisé et Décentralisé.**

### - *Les principales différences :*

- Statut des producteurs de soins
- Type de protection sociale de la population
- Mode de financement du système.

### 6.1. Le Système centralisé

Le « **National Health Service** » (**N.H.S.**) anglais crée en **1948** par **Beveridge**. Ce système a été repris par plusieurs pays industrialisés (Portugal, suède, Italie, Grèce...).

- **Statut des producteurs de soins** : la production de soins est assurée dans le cadre d'un monopole public.
- **L'offre de soins** a 2 composantes :
  - **Les établissements hospitaliers** : sont tous nationalisés et leurs praticiens sont des salariés du N.H.S.
  - **Les praticiens généralistes** : sont sous contrat avec le N.H.S. mais conservent le statut de praticiens indépendants.
- **L'accès aux soins est réglementé** : Gratuité des soins offerts à l'ensemble de la population qui en exprime le besoin.
- **Le type de protection sociale de la population est simple** : Le N.H.S assure la gamme complète de soins qui sont gratuits ou quasi - gratuits pour l'utilisateur.
- **Le financement du N.H.S** repose essentiellement sur le budget de l'état (86 %) : les impôts.

### 6.2. Le système Bismarckien Allemand (1883)

- L'Allemagne ne connaît pas de sécurité sociale pour tous mais un système parallèle d'assurance privée.
- L'affiliation à une caisse d'assurance-maladie n'est pas obligatoire qu'en dessous d'un certain plafond de revenu, défini par l'état.
- Pour les retraités et les chômeurs, l'affiliation est facultative
- il existe une **nette séparation entre le système hospitalier et le secteur ambulatoire** :
- Le financement des hôpitaux (publics, privés) se fait par le système de forfait par pathologie.

- L'accès à l'hôpital se fait sur prescription du médecin de ville.
- Les différentes caisses sont tenues d'assurer chacune son équilibre financier (cotisation différenciés selon les caisses)

### **6.3. Les systèmes mixtes (*Le système français par ex*)**

- **La centralisation** : un aspect centralisé lié au rôle de l'état et les organismes d'assurance - maladies qui assurent l'essentiel du financement.

#### **- Décentralisation**

**Les usagers** bénéficient d'une **quadruple liberté de choix** :

- Choix du producteur de soins
- S'adresser à des producteurs de soins de diverses catégories sans que la demande soit médiatisée par un « offreur primaire spécifique ».
- S'adresser à plusieurs producteurs de soins
- Choix de l'établissement de soins.

**Les producteurs de soins** ont entière liberté d'installation et de prescription.